



POUR LE DROIT À LA RETRAITE CONTRE LA RETRAITE À 64 ANS

La Nation garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.

(Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946)

MANIFESTATION RETRAITE AUX FLAMBEAUX À MURET LE 14 FÉVRIER 2023 RDV 18H30 DEVANT LA SOUS-PRÉFECTURE ALLÉES NIEL

LE SYSTÈME DE RETRAITE ACTUEL EST SOLIDE, IL DOIT ÊTRE RENFORCÉ !

La réforme des retraites est un choix politique subjectif. C'est une option libérale, mais pas une obligation sociale !

POUR RAPPEL :

Les ressources du système de retraite : 332 milliards par an.

- ▶ 2021 : solde positif de 900 millions d'euros.
- ▶ 2022 : 3,2 milliards.

DE L'ARGENT IL Y EN A !

- Le PIB de la France est près de cinq fois supérieur aujourd'hui à ce qu'il était en 1981, lorsque l'âge de la retraite a été fixé à 60 ans. Le pays est plus riche aujourd'hui qu'il y a 40 ans.
- Le patronat bénéficie d'exonérations de cotisations sociales : 66 milliards par an (deux fois l'impôt sur les sociétés). Il faut annuler ces exonérations.
- Le CAC 40 a perçu 80 milliards de revenus financiers en 2022. Ces produits sont exonérés de cotisations sociales et la plupart de ceux qui en bénéficient vivent de ces dividendes et ne cotisent donc pas. Il faut taxer ces revenus, au moins à hauteur du taux de cotisation patronale au système de retraite.
- Imposer l'égalité salariale représenterait 6,5 milliards par an versés pour le système de retraite.
- Réduire le temps de travail à 32 heures hebdomadaires et créer de l'emploi, ce sont autant de leviers pour alimenter notre régime de protection sociale, et donc le système de retraite.

Les salariés ne doivent pas travailler plus ! Mais plus de salariés doivent pouvoir travailler !

- ▶ 1 million d'emplois créés = + 10 milliards de cotisations retraites.
- ▶ 300 000 emplois créés dans la santé (qui en a bien besoin !) = + 5 milliards par an.
- ▶ 5 % d'augmentation générale des salaires = + 9,5 milliards.



Le gouvernement et les parlementaires ne peuvent pas être sourds à cette mobilisation puissante

Avec près de 2 millions de manifestants, ce 7 février a confirmé, s'il était encore nécessaire, la très forte détermination à refuser le projet de réforme des retraites présenté par le gouvernement.

Depuis le 19 janvier, des millions de travailleurs et travailleuses, du public comme du privé, jeunes et retraité.e.s, de plus en plus exaspérés de ne pas être entendus par le Gouvernement, se sont mobilisé.e.s, par la grève et/ou ont manifesté sur l'ensemble du territoire.

La population soutient plus que jamais la totalité des organisations syndicales professionnelles et de jeunesse qui s'oppose au recul de l'âge légal de départ à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisations. Plus de 9 travailleurs sur 10 rejettent la réforme, plus des 2/3 de la population soutiennent les mobilisations.

De nombreux experts se font entendre pour dénoncer l'injustice et la brutalité de cette réforme. Ils pointent des éléments justificatifs insuffisants, peu quantifiés voire erronés.

Une démocratie qui fonctionne se doit d'être à l'écoute de la position largement majoritaire de la population qui s'oppose à cette réforme. Face à un gouvernement toujours sourd, alors que l'examen du projet de loi a débuté hier à l'Assemblée nationale, les parlementaires doivent prendre leurs responsabilités en rejetant ce projet de loi.

L'intersyndicale appelle toute la population à manifester encore plus massivement le samedi 11 février sur l'ensemble du territoire pour dire non à cette réforme. D'ici là, elle invite à interpeller les députés et sénateurs et à multiplier les actions, initiatives, réunions ou assemblées générales partout sur le territoire, dans les entreprises et services, dans les lieux d'étude, y compris par la grève.

L'exécutif portera l'entière responsabilité des suites de ce mouvement social inédit par son ampleur et désormais ancré dans le paysage social. Le gouvernement doit retirer son projet sans attendre la fin du processus parlementaire.

Samedi 11 Février, manifestations unitaires

- **Toulouse, 10 heures 30, départ de François Verdier**
- **Saint Gaudens, 10 heures, Lycée Bagatelle**